

EVALUATION DU STAGE PAR LE Maître de Stage

question 9 (reprendre un stagiaire) : oui mais je m'offre le luxe de le choisir.

Commentaire [BC1]: Mais c'est déjà le cas mon cher confrère puisque c'est lui qui vous demande.

C'est toujours un plaisir d'échanger avec un jeune en fin de cursus et d'avoir un regard neuf et extérieur sur notre activité

question 8: "au vu de la distance " (Papeete) je pense que ce stage serait mieux placé en début de troisième cycle (Les étudiants ont déjà les compétences requises pour remplacer)

Stagiaire peu clinique, peu de psychologie ou trop tard ou trop tôt. A réessayer

L'idée serait peut-être un stage à temps partiel sur une année une à deux fois par semaine permettrait un peu plus de séance clinique

Commentaire [BC2]: Ce n'est pas notre choix car nous tenons à ce que le stagiaire vive la vraie vie du cabinet. Or seule l'immersion totale le permet.

Pourquoi pas un mois supplémentaire? Le maître de stage manque souvent de temps pour suivre le stagiaire dans les meilleures conditions

Commentaire [BC3]: Pourquoi pas, Messieurs les représentants professionnels de tous ordres. Chiche !

L'étudiant présente toutes les caractéristiques pour devenir un praticien averti (malgré les conditions de plus en plus contraignantes de notre profession.)

Trop long d'une part. Ces stages sont bien pour connaître le bon fonctionnement d'un cabinet libéral. Mais ce n'est pas notre rôle de lui faire faire un amalgame ou une couronne ou tout autre soins.

Commentaire [BC4]: En tous les cas c'est la loi pour le stage actif et je trouve que c'est bien.

Mêmes remarques que les années précédentes :

*Connaissances théoriques et pratiques OK et même +++

*Connaissances des produits, marque, présentation = 0 à part ceux de la Fac

*Connaissances administratives et utilisation des logiciels pro = 0

(Nomenclature connue mais pas appliquée dans la réalité, etc...)

donc toujours difficile de passer d'étudiant à praticien.

L'idée du stage est particulièrement excellente. Réaliser ce stage plus tôt dans l'année permettrait à l'étudiant de trouver ensuite la réponse à certaines questions à son retour à la fac.

question 2: Est-ce que ce doit être un stage clinique? Je ne pense pas.

Commentaire [BC5]: C'est la loi.

question 5 (objectifs pertinents): ambitieux

question 9: (reprendre un stagiaire) Accord Partiel chronophage, Accord Total si durée du stage plus long si possible sur un poste de travail dédié au stagiaire sinon... non.

Ce stage pour une meilleure formation je ne sais pas, par contre pour leur donner une idée d'un cabinet libéral, oui.

Commentaire [BC6]: Il semble bien que si.

Question 4 (Situation dans le cursus) Un peu proche des examens pour la deuxième tranche des stagiaires.

Commentaire [BC7]: Entièrement d'accord mais cette année est particulière pour cause de mise en place du LMD.

Si le stagiaire faisait 2 stages de 2 mois chez des praticiens différents pour varier les expériences professionnelles ?

Commentaire [BC8]: Il faut voir. C'est aussi deux fois plus de M de S et de travail pour notre petite équipe sans budget.

Question 4 (situation) : oui car au milieu de 6^{ème} année

Question 5 (Objectifs) : B..... est là pour être formée pas pour travailler!...Les soins viendront dans un remplacement futur.

Question 6 (Satisfactions personnelles) Sauf pour les soins, dans le cadre d'un remplacement, partage et dialogue constructif.

Question 7 (meilleure formation) Oui si investissement mutuel.

Question 8 (utilisation de clarodonto) oui pour le stagiaire car partage de situations différentes.

Question 9 : (recevoir un autre stagiaire) Faire différence entre stagiaire et collaboratrice ou remplacement.

Oui au stage mais problème pour effectuer une formation qui serait en fait un remplacement déguisé. Le contact direct binôme formateur stagiaire et partage de situations cliniques me paraît plus enrichissant.

Question 9 Manque de temps pour s'occuper du stagiaire.

L'horaire du TCHAT de 18h à 19h n'est pas pratique (horaire surcroît de rendez-vous). Serait mieux entre 15h et 16h.

Commentaire [BC9]: Peut-être, mais formée en travaillant, c'est le sens du texte de loi, c'est aussi la définition d'un stage.

Commentaire [BC10]: C'est ce que nous faisons très clairement depuis toujours, et nous sommes encore les seuls en France à ma connaissance. C'est peut-être ce qui gêne.

Commentaire [BC11]: Pourquoi voulez vous faire un remplacement déguisé ? Nous organisons des stages qui sont des stages, les remplacements, collaborations, c'est autre chose qui n'a rien à voir. C'est ce que nos autorités n'ont toujours pas compris.

Commentaire [BC12]: Effectivement, recevoir un stagiaire suppose de lui consacrer un peu de temps, c'est dans le contrat de départ. Mais les Maîtres de stage sont tous des volontaires.

Commentaire [BC13]: Nous avons dû cette année composer avec le décalage horaire des stagiaires qui étaient outre mer : Réunion, Polynésie,...